



Epidémie de COVID 19 - Coronavirus

Note 36

SGEC/2020/558
09/06/2020

DESTINATAIRES : Directeurs diocésains,
Organisations professionnelles de chefs d'établissements

POUR DIFFUSION URGENTE AUX CHEFS D'ETABLISSEMENT

POUR INFORMATION : Commission Permanente
Secrétaires Généraux de la Fnogec, du Cneap, de Formiris, de
l'UGSEL et de l'APEL nationale

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Le Ministère de l'Education Nationale a mis à jour la Foire Aux Questions publiée sur son site en modifiant la réponse à la question suivante :

« Quel est le nombre maximum d'élèves présents par classe ?

Pour respecter les règles sanitaires, les cours se déroulent en groupes dans le respect des règles de distanciation physique posées par le protocole sanitaire, le nombre d'élèves dépend de la taille de la salle utilisée. Compte tenu de la configuration la plus fréquente des salles de classe, la distanciation d'un mètre minimum entre élèves conduit en général à ne pouvoir accueillir simultanément dans une même classe qu'un nombre d'élèves de l'ordre de 10 à 15. »

Je vous suis reconnaissant de bien vouloir assurer la diffusion de ce message auprès de tous les chefs d'établissement.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous assure de mes sentiments dévoués.

Yann DIRAISON
Adjoint au Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique